Rapport de la commission de gestion

Préavis n° 02/2025 - RAPPORT DE GESTION

Pour la séance du Conseil Intercommunal de Police Nord Vaudois du mercredi 11 juin 2025, à Ependes.

Monsieur le Président du Conseil Intercommunal,

Monsieur le Président du Comité Directeur,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'examiner **le Préavis 02/2025 du Comité Directeur relatif au Rapport de gestion 2024**, composée de Messieurs Cédric PITTET, Philippe WALTER, Christophe DÉCOPPET, Oliver BLOCH et Nicolas HERNAN (rapporteur) a siégé le mardi 03 juin 2025, dans les locaux de la Police NV, Rue du Valentin 12 à Yverdon-les-Bains, de M. Pascal PITTET, Directeur de la Sécurité Publique, accompagné du lieutenant-colonel Marc DUMARTHERAY et de M. Cédric BAPST, chef Secrétariat et Finances.

Le Rapport de gestion établi par le Codir nous a été soumis dans son intégralité en vue de son appréciation par la Commission de gestion et, pour approbation par le Conseil.

Après avoir procédé à l'examen des différents chapitres qui le composent, la Commission a formulé les remarques suivantes :

1. Ce rapport est le reflet des activités de la PNV au cours de l'année passée sous revue, ainsi que celles du Comité de Direction. Il décrit l'organisation, la composition des organes politiques, les missions et les objectifs de la PNV.

2. Une Hausse des événement JEP en 2024 par rapport à 2023 de (+19%), l'augmentation des plaintes pénales (+11%) est dûe à la facilité d'accès des locaux de la police. L'augmentation des infractions contre la personne soit injures / menaces (+23%) et violences (+17%) aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

3. Une forte hausse des vols (+31%) en 2024 par rapport à 2023 cela est dû surement au deal de rue, 60% des vols se font dans des voitures ouvertes.

4. Les incendies sont en diminution par rapport à 2023 -10% la majorité des cas sont des incendies accidentels mais la police nord vaudois reste prudente.

5. Tant le nombre de véhicule contrôlés que le nombre d'infraction sont en diminution par rapport à 2023, cela est dû au manque d'effectif et à l'augmentation de 20% de charge supplémentaire à police secours.

En conclusion, nous vous invitons à approuver le préavis 02/2025, et à adopter le rapport de gestion 2024 de la PNV tel qu'il vous a été présenté.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS sur proposition du Comité Directeur, entendu le rapport de la Commission de gestion décide

Le Rapport de gestion 2024 de l'Association intercommunale de la Police Nord Vaudois est adopté tel que présenté.

Pour la Commission

Le rapporteur :

Nicolas HERNAN

Les commissaires :

Philippe WALTER

Cédric PITTET

Christophe DÉCOPPET

Olivier BLOCH